

PROJET

#1



Développer un site pilote de
régénération urbaine

Groupes de travail : 8, avec intégration
d'éléments des groupes 4, 7 et 9

Document sous licence creative commons



Ce diagnostic est réalisé par le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Lumia et Change it Use it. Il est soumis à la licence creative commons CC BY-NC-ND. Vous êtes autorisés à partager, à condition de créditer l'ayant-droit ainsi que la licence. Il est interdit de modifier l'oeuvre originale et de la partager à des fins commerciales.

Pour citer l'œuvre :

Le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse, Lumia et Change it Use it - "En route vers trois projets à visée régénérative issus de la phase 1 de Régén'ère Azur" Septembre 2023

DESCRIPTION

Ce projet vise à régénérer le milieu urbain en augmentant la part du vivant dans l'espace public par la mise en place de climatisation naturelle par les arbres, refuges de biodiversité, îlots de fraîcheur, façades et toitures végétalisées, jardins nourriciers, éco pâturage, phytoépuration...

Le site à régénérer sera défini avec les parties prenantes : les critères de sélection du site seront donc déterminés au démarrage du projet (densité de population, surface, emplacement...) Idéalement, il s'agirait d'un quartier mêlant habitations, commerces et locaux professionnels, permettant l'implication de différentes parties prenantes : citoyens, entreprises, services publics... d'une surface de plusieurs hectares avec des capacités d'évolution des aménagements et si possible une relation à l'eau via la présence d'un cours d'eau par exemple.

En fonction du site retenu, cette régénération pourra passer par :

- **La construction de trames vertes dans les rues** : corridors écologiques avec faune et flore, reliés aux écosystèmes naturels extérieurs à la ville
- **La construction de trames bleues dans les rues** : corridors écologiques à relier avec les autres flux d'eau de la ville : eaux de pluie, eaux des rivières, eaux usées
- **La désartificialisation des espaces publics minéralisés** : places, rues, parkings, cours d'écoles...pour y créer des refuges de biodiversité, des espaces verts, des îlots de fraîcheur, des jardins nourriciers
- **Le verdissement de façades et de toitures** de bâtiments et/ou immeubles en vue de réduire les consommations énergétiques et augmenter le confort
- **La création des projets alimentaires et éducatifs** : jardins potagers, jardins forêts, vergers partagés...
- **La collecte et la valorisation des biodéchets et de matières organiques** (toilettes sèches...)
- **L'appui sur les services écosystémiques pour réduire les charges et externalités portées par la collectivité et les acteurs.**
- ...



Ce projet permettra également de repenser la mobilité au sein du site pilote, notamment en créant des synergies entre les trames vertes, bleues, et les cheminements doux pour piétons et vélos. Les zones de parking situées en dehors du site pourront également faire partie de la régénération (parkings ombragés, permettant l'infiltration de l'eau dans les sols). Il s'agit de créer des continuités et faire connaître le projet dans le reste de la ville / du quartier.

La régénération de ce site sera l'occasion de développer des projets éducatifs autour du Vivant : biodiversité, cycle de l'eau, résilience alimentaire... Que ce soit pour les scolaires, les citoyens (Défi Famille à Alimentation Positive, Défi familles Zéro Déchets, Défi famille mobilité douce, le citoyen nourrit la ville...) ou les salariés (Challenge de la mobilité, actions de sensibilisation/fresque...).

Il pourra également venir soutenir la création et/ou le développement d'initiatives, de projets, d'actions, d'entreprises contribuant à la réussite du projet : service de collecte des biodéchets à vélo, organisation de plantations collectives, épicerie valorisant les produits locaux, achats groupés de semences potagères, cours de permaculture, école de maraîchage urbain...

Enfin, il pourra **intégrer des projets de régénération d'espaces naturels situés à proximité du site pilote** (herbiers de posidonie, forêt de la Valmasque...)

POURQUOI CE CHOIX ?



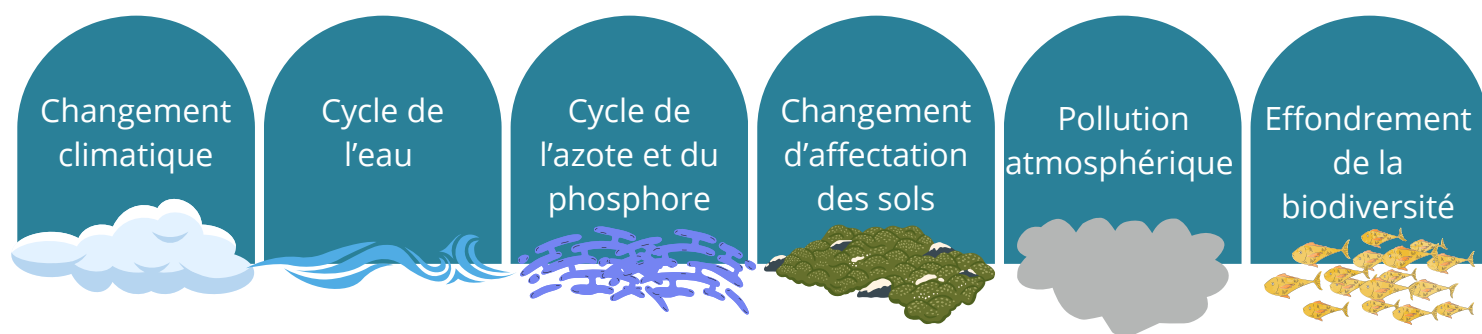
Ce projet « Régén'Air ta ville » est celui qui a remporté le plus de votes lors de l'atelier 4 (47 votes).

Ce projet pourrait également servir de démonstrateur : ainsi tout au long de son développement, une attention sera portée sur la méthodologie afin de capitaliser sur les facteurs facilitant la répliquabilité et les difficultés rencontrées.

IMPACTS / CHIFFRES CLÉS

- Cap Azur est particulièrement concerné par les hausses de températures et le phénomène des pics de chaleur urbaine : la hausse des températures moyennes y est plus importante d'environ 20% comparée au reste du globe. La proportion de personnes âgées (plus de 60 ans) vivant sur le territoire de Cap azur, plus sensibles aux pics de chaleur, est supérieure à la part nationale.
- Cap Azur connaît une urbanisation croissante entraînant la perte des habitats naturels pour la biodiversité (513 hectares artificialisés entre 2011 et 2020).
- Le déficit pluviométrique de Cap Azur a été important en 2022 et 2023.
- Cap Azur a un déficit important de biodiversité dans les zones urbaines.

Les actions de renaturation encourageront les actions favorables et à impact positif sur les limites planétaires suivantes :



RÉSULTATS ATTENDUS / INDICATEURS DE SUIVI

- Baisse des **températures** mesurées à différents endroits du site pilote
- Quantité **d'eau verte infiltrée**
- Amélioration de la **biodiversité** (indicateurs à définir)
- Amélioration de la **qualité de l'air** (indicateurs à définir)
- Augmentation de la quantité de **carbone séquestrée et stockée**
- Amélioration de la **qualité de vie et du lien social** : enquêtes de satisfaction auprès des habitants et des travailleurs du site pilote.
- Augmentation de la part des **déplacements effectués** par les modes doux
- Quantité de **matière organique** collectée et valorisée
- Augmentation de la quantité de **nourriture produite et consommée** localement

POINTS DE VIGILANCE / LEVIERS DE RÉUSSITE

La plus grosse difficulté sera de déterminer et de qualifier le site pilote : emplacement, superficie, potentiel de régénération, motivation des parties prenantes indispensables à la réussite du projet (élus, entreprises, associations...) et des capacités à investir dans les transformations. L'idéal serait d'interagir sur un projet de réhabilitation de l'espace public.



CALENDRIER / PROCHAINES ÉTAPES



- Constitution du groupe projets
- Définir les critères de recherche du site pilote + recherche du site pilote
- Diagnostic du site (état des lieux, dynamique d'acteurs) + analyse du potentiel
- Recherche de financements



- Design de projet de régénération en concertation avec les acteurs
- Recherche de financements



- Études de faisabilité
- Recherche de financements

LIEN AVEC LES AUTRES PROJETS

Des liens sont envisageables avec les deux autres projets :

- Le site pilote pourra accueillir des opérations de rénovation avec des matériaux biosourcés et accueillir des unités de production d'énergies renouvelables
- La régénération du site pilote pourra servir de support pédagogique aux modules de formation et de sensibilisation au Vivant

Porté par :

En partenariat avec :



Partenaires financiers publics :



**Mécène Plante
Pionnière :**



Mécène Racine :



Mécènes Graine :



Pour nous soutenir ou en savoir plus sur Régén'ère Azur

contact@club-entrepreneurs-grasse.com

Tel +33 4 92 42 34 08

www.club-entrepreneurs-grasse.com